



AHa	✓	
Fa	✓	
J:	✓	
MO		
GG	✓	
RS		
	✓	

ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'un chemin
sur le territoire de la commune de
Satigny

du 2 août 1972

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu le préavis de la commune de Satigny du 20 juillet 1972;

vu le préavis des Archives d'Etat du 7 juillet 1972;

vu les dispositions du règlement sur la désignation des
artères du 2 avril 1968,

A R R E T E :

Il est donné le nom de :

Chemin du Pré-Bouvier (lieudit) à la desserte 4 B de la zone
industrielle de Meyrin-Satigny, reliant la route du Nant-d'Avril
à la rue de la Bergère.

Cette nouvelle dénomination entrera en vigueur le
1er septembre 1972.

Communiqué à :

Travaux 4 ex.
Police 2 ex.
Intérieur 2 ex.
Sautier 3 ex.



Certifié conforme
Le chancelier d'Etat:

Hallaug